

ces veulent éviter la perte de recettes fiscales, entièrement sur les provinces. Tous ces facteurs exigent la coordination des politiques fiscales provinciales et fédérales et rendent difficile l'évaluation des conséquences économiques du projet de loi. Nous nous inquiétons aussi de ce que le gouvernement de l'Ontario ait l'intention d'accorder des dégrèvements pour les taxes de vente provinciales et les taxes municipales au lieu de la déduction supplémentaire de 15 p. 100 pour amortissement présentée par le gouvernement fédéral dans son budget de décembre 1970, ce qui dénote une tendance vers l'établissement d'administrations et de politiques provinciales distinctes en matière fiscale. Une tendance pareille est, à mon sens, tout à fait indésirable et je prie instamment le gouvernement fédéral de coordonner son administration et sa politique fiscales avec celles des provinces.

• (2.40 p.m.)

Ce bill est une nouvelle preuve du manque de planification de la part du gouvernement. En vertu de cette mesure, on retire de l'argent du secteur privé sans fournir suffisamment d'encouragement au travailleur, à l'homme d'affaires ou à l'entrepreneur pour leur permettre de retirer des avantages durables du fruit de leur travail. On doit certainement avoir établi une série de priorités à longue échéance comme base d'une politique fiscale. Une réforme peut être nécessaire, mais les vents de la réforme ne doivent pas laisser le contribuable canadien comme un mouton tondu plus exposé que jamais aux rigueurs d'un climat de plus en plus défavorable à l'initiative privée. Mon opinion au sujet de cette mesure rejoint assez celle exprimée par M. William A. MacDonald qui a déclaré, lors de la réunion annuelle de l'Association du barreau canadien, en septembre 1971, ce qui suit:

Je dois conclure à regret que ce nouveau bill constitue une mesure tout à fait rétrograde en ce qui concerne les grandes questions politiques de l'heure, c'est-à-dire en ce qui concerne la possibilité de sauvegarder la liberté, en vertu de la loi, en tant que caractère unique de la tradition politique occidentale.

A la nécessité de sauvegarder la liberté chez nous s'ajoute celle de maintenir la confiance dans notre pays. Le gouvernement ne peut empiéter indéfiniment sur le champ d'exploitation des entreprises canadiennes en recourant aux réformes fiscales par exemple, à la Corporation de développement du Canada, à la loi qu'il propose sur la concurrence et toutes les autres mesures socialistes et bureaucratiques qui entravent et gênent le régime de la libre entreprise. Voilà ce que je pense. Si l'on songe à la nouvelle loi fiscale et au fardeau excessif imposé aux contribuables et aux industries chez nous, faut-il s'étonner que nos hommes d'affaires ont hésité cette année à investir dans des entreprises créatrices d'emplois? Pourquoi n'allons-nous pas de l'avant? Comme le signalent le *Financial Post*, le *Financial Times* et autres journaux du même genre, ce n'est pas le capital d'investissement qui fait défaut au pays. De fait, les institutions financières encouragent plus que jamais les gens à emprunter. Pourquoi restons-nous stationnaires? Qu'est ce qui fait défaut au pays actuellement? La réponse qui vient à l'esprit de tous, qui devrait venir même à l'esprit de ceux qui siègent à votre droite, monsieur l'Orateur, et occupent les banquettes ministérielles, c'est le manque de confiance des Canadiens dans leur gouvernement.

Voilà le problème. Ils n'ont plus confiance dans un gouvernement incapable d'assurer aux hommes d'affaires les stimulants voulus pour les inciter à placer des fonds dans de nouvelles usines et de nouvelles installations. C'est pourquoi nous ne cessons de proposer et de deman-

der des réductions d'impôts. Comme ces réductions stimuleraient les investissements dans le monde des affaires et la demande de biens de consommation, on devrait les mettre en œuvre sans délai. Mais le gouvernement devra pour cela mettre un frein au gaspillage, aux cadeaux, à ses extravagances. Il s'est montré généreux dans ses aumônes quand le besoin était réel, mais bien des fois quand le besoin était discutable. Mais il n'a pas su jusqu'ici répondre aux nécessités d'ordre fondamental, comme de créer un climat favorable au travail honnête, aux investissements sûrs et à la stabilité des prix. Ce sont pourtant là des valeurs fondamentales qui devront s'épanouir si nous voulons relancer l'économie chez nous et assurer les emplois et les occasions voulues aux Canadiens.

Voulez-vous savoir ce que pensent les exportateurs canadiens de nos jours? Comme membre du conseil d'administration de la Waterloo Lutheran University, je reçois de temps à autre des articles sur les déclarations faites dans les divers colloques organisés par les professeurs de cette université. Monsieur E. Cayley Hill, homme d'affaires de Goderich, accompagnait le ministre du Commerce (M. Pepin) lors de sa récente mission dans la République populaire de Chine.

L'hon. M. Pepin: Une homme remarquable.

M. Crouse: Un homme remarquable, dit le ministre. Je suis d'accord là-dessus et j'espère que le ministre va écouter attentivement ce que disait ce monsieur à la Waterloo Lutheran University et que je vais vous lire maintenant. Le mardi 5 octobre dernier, monsieur Hill signalait à une classe d'étudiants et d'hommes d'affaires que le Canada doit exporter s'il veut assurer l'expansion soutenue de son économie. Le rapport de *News* que j'ai ici dit ce que voici:

Parlant de la commercialisation sur les marchés internationaux à l'occasion d'un des colloques organisés à l'Université luthérienne de Waterloo par M. Herman Overgaard, professeur de commerce international, M. Hill a dit ceci:

«Le Canada a besoin, en 1970, de 2,600,000 nouveaux emplois; il est donc vital qu'il se fixe des objectifs économiques plus vastes et qu'il diversifie le plus possible ses marchés. Nous ne pouvons pas nous permettre de compter sur un seul marché, fût-il celui des États-Unis ou d'un autre pays. La diversification assure la continuité et la stabilité dont nous avons besoin pour faire face à un déséquilibre éventuel de marché».

M. Hill, qui a parcouru le monde, est vice-président et directeur général de la Dominion Road Machinery Company, une entreprise située dans une petite ville de l'Ontario, mais qui porte ses regards sur tous les marchés mondiaux. M. Hill a averti ses auditeurs que la loi créant la corporation américaine pour les ventes internes et internationales, connue sous le sigle DISC, pourrait être adoptée cet automne, et elle encouragerait la fabrication d'un plus grand nombre de produits d'exportation à l'intérieur même des États-Unis, au détriment des entreprises canadiennes.

Il a soutenu avec insistance . . .

Et ce sont là les propos que je veux mettre en relief à l'intention du ministre.

que dans un système économique d'entreprise privée comme celui du Canada, c'est le secteur des affaires et non le gouvernement . . .

Et je souligne encore une fois.

qui devrait avoir le dernier mot. Seules des méthodes commerciales améliorées et une meilleure discipline de nos activités ramèneront l'initiative aux mains de qui doit l'exercer.

La seule façon d'atteindre cet objectif, a-t-il déclaré, serait pour l'homme d'affaires privé et les petites associations d'hommes d'affaires, d'améliorer leur rendement et de soutenir avec insistance qu'ils sont plus aptes à diriger leurs entreprises que le «gros gouvernement». L'industrie doit se faire entendre et le gouvernement prêter l'oreille.

Tels sont les propos de M. Hill et j'espère que le gouvernement les prendra à cœur. Voilà bientôt quatre ans qu'il